

**Point d'information CA-2019-20  
du Conseil d'administration réuni en formation plénière  
Séance du 8 février 2019**

**Sur les contrats et conventions approuvés au nom de l'Université**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;*

*Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil.*

*Vu la délibération du Conseil d'administration du 17 septembre 2018 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'administration au Président de l'Université ;*

Considérant, en annexe, la liste des contrats et conventions signés et approuvés au nom de l'Université par son Président.

**ARTICLE UNIQUE** : Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 8 février 2019 en formation plénière à 28 membres présents ou représentés, a été informé de la signature et de l'approbation par le Président de l'université et par l'Administratrice provisoire des contrats et conventions mentionnés dans le tableau en annexe.

Fait à Créteil, le 8 février 2019

La Vice-Présidente du Conseil  
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

